

Image not found or type unknown



Le père de mon fils m'empêche d'avoir des contacts

Par **magali godart**, le **15/04/2009** à **11:42**

Bonjour,
nous sommes passé devant le jaf et il a été conclu que je pouvais le prendre 1we/2 et la moitié des vacances mais en aout 2008,j'ai été dans l'incapacité.j'ai telephoné au père à maintes reprises mais il n'a jamais décroché.depuis,j'ai fait l'erreur d'être repartie vivre en belgique(mon pays d'origine)sans avoir prévenu le jaf.son père refuse tt contacts à l'amiable.il s'est remarié et veut garder notre fils pour eux.que puis-je faire?merci de me répondre,je souffre énormément de ne pas voir théo qui n'a que 7 ans et qui ne dois pas comprendre et culpabiliser